

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la **COMMUNE DE VABRE**

Séance du 09 janvier 2023

Date de la convocation:
04/01/2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS, Maire de Vabre.

Membres en exercice :

14

Présents : 10

Représentés : 4

Votants : 14

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Marie WILTORD RIBOULET

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté : Michel PERALES par Patrick PISTRE, Michel CALS par Françoise PONS, Bernard MOULIN-RIBERPREY par Romain DECOURT, Aurore VAREILLES par Laurence JULIEN

Secrétaire de séance : Laurence JULIEN

N° DE 2023 006

Objet : Tarif Service à la personne

Suite à l'information du Conseil Départemental, et de la CARSAT, il convient de modifier le tarif des prestations du service à la personne.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Fixe le taux horaire des interventions à 23.60 € HT**
- **Précise** que les interventions concernant l'entretien du logement sont soumises au taux de TVA de 10% (soit 25.96€ TTC/heure)
- **Précise** que les interventions concernant l'aide à la personne sont soumises au taux de TVA de 5.5% (soit 24.90€ TTC/heure)
- **Indique** que ce tarif est applicable pour les interventions effectuées à partir du 1er janvier 2023.

- **Précise** que le tarif "prestation obligatoire" reste fixé à 2.15€ par jour.

Le conseil municipal rappelle que cette participation permet à chacun de vivre dans un environnement propre et sécurisant.

- **Précise** qu'en l'absence du locataire pour raisons personnelles ou médicales, la "prestation obligatoire" de 2.15 euros/jour sera facturée.

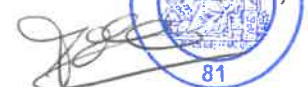
Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Madame Françoise Pons

Madame Françoise PONS

Maire de Vabre (Tarn)



Maire de VABRE

RF Castres
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/01/2023 081-218103059-20230109-DE_2023_006-DE